

AEP

Association d'Éducation Populaire
Volcana et Île aux enfants



INTENTIONS EDUCATIVES 2026

Association d'Éducation Populaire
VOLCANA & ILE AUX ENFANTS

www.aep63150.com

Organisateur n° 063ORG0293

Depuis les années 60, l'association « **AEP VOLCANA & ILE AUX ENFANTS** » est organisatrice de séjours de classes de découverte en Auvergne (écoles primaires et collèges), de séjours de vacances, de cures thermales pour enfants (aujourd'hui établissement de santé ayant une activité de Soins de Suite et de Réadaptation en hospitalisation complète), trois activités distinctes mais qui bénéficient de l'expérience les unes des autres.

Au niveau des activités éducatives proposées, les principales thématiques sont les activités physiques et sportives de pleine nature et l'éducation à l'environnement.

Depuis une vingtaine d'année, l'association s'est spécialisée dans les activités **MONTAGNE TOUTES SAISONS « NATURE, SPORT & VOLCANISME »** et **DEVELOPPEMENT DURABLE**.

Objectifs éducatifs & pédagogiques

L'Association d'Education Populaire VOLCANA & ILE AUX ENFANTS, comme son nom la décrit, s'inscrit dans le courant d'idée d'éducation populaire. Elle milite à travers ses séjours de vacances ou son accueil de loisirs, pour l'accès aux loisirs, à la connaissance et à la culture pour tous. De par sa situation géographique et ses valeurs historiques, l'association promeut l'éducation à l'environnement et l'apprentissage de la citoyenneté.

Développer l'autonomie en assurant la sécurité physique et affective.

Les animateurs seront présents tout au long de la journée pour accompagner les enfants vers une autonomie des gestes simples de la vie quotidienne (repas, coucher, douche) leur permettant d'acquérir progressivement une bonne gestion de leur bien-être quotidien et le respect de leur rythme biologique.

Responsabiliser les enfants et les impliquer dans la vie collective.

Les activités de loisirs, comme de vie quotidienne, sont avant tout « des temps de vacances entre camarades ». Vivre au sein d'un groupe, respecter des règles, avoir des droits et des devoirs individuels et collectifs permettront aux enfants d'avoir une expérience forte de citoyenneté à l'échelle du groupe. Ils seront acteurs de leur séjour en participant à la vie en collectivité et en formulant leurs choix sur l'organisation générale.

Découvrir et comprendre l'environnement naturel.

S'immerger dans le milieu naturel, sentir et écouter les éléments, observer la faune, s'émerveiller de ce qui nous entoure permettra de mieux comprendre la diversité de notre environnement naturel. Prendre conscience de sa place et de l'impact de ses actions au sein d'un écosystème pour sensibiliser à un mode de vie durable.

Eveiller à la curiosité et proposer des animations de qualité.

Découvrir, observer, s'interroger, comprendre, manipuler, toutes les activités proposées lors des séjours sont organisées de manière à éveiller la curiosité et l'esprit de recherche qui garantiront une capacité de libre-arbitre et d'esprit critique.

Orientations communes aux différentes activités proposées par l'AEP VOLCANA & ILE AUX ENFANTS

Les organisations mises en place permettent aux 30 enfants âgés entre 7 et 10 ans (et de 11 à 13 ans), de pratiquer des ateliers thématiques (et activités de vie quotidienne), en étant acteur, et ce en toute sécurité, tant physique que morale et affective.

Notre volonté est de sensibiliser les enfants à la « découverte du massif du SANCY, de la CHAINE DES PUYs à travers des jeux ainsi que des Activités Physiques et Sportives de Pleine Nature ».

Les différents objectifs de ce projet permettront aux enfants de continuer à découvrir et à apprendre, et ce en dehors du temps scolaire ordinaire ou de l'environnement familial. Au-delà des principales thématiques, d'autres notions sont abordées, lors d'activités de loisirs éducatifs et ludiques ou de vie quotidienne, comme :

- la dynamique de groupe et la notion de projet,
- les modes d'information & de communication,
- les envies et les besoins, les rythmes, la participation, les choix et l'engagement quant aux activités de loisirs éducatifs dans un cadre collectif (notamment lors des veillées »,
- la participation à la mise en place des « règles de vie » et explications des « droits & devoirs ».

Permettre à chacun de trouver un rôle à jouer pour devenir un acteur conscient de la protection de l'environnement naturel et du Développement Durable :

- Sensibiliser & Etablir un lien avec leur environnement,
- Favoriser une meilleure compréhension du milieu naturel qui nous entoure, et apporter des connaissances, qu'elles soient naturalistes, écologiques, sociales,
- Découvrir les problématiques liées à la protection de l'environnement et au développement durable,
- Développer la prise de conscience de l'action exercée par l'homme sur l'environnement.

Amener les enfants à être acteurs de leur apprentissage, en s'inscrivant le plus souvent possible dans une démarche de projet :

- Favoriser l'expression des enfants et agir avec le souci constant de sécurité physique et affective,
- Alternier les méthodes pédagogiques afin de toujours susciter l'envie et non l'ennui,
- Développer l'autonomie des enfants sur le plan des choix, des responsabilités, des réflexions, de l'expression et permettre aux enfants d'affirmer leur identité,
- Favoriser la socialisation par la rencontre, par l'acceptation des différences, permettre des affinités sans générer d'exclusions et permettre aux enfants de s'ouvrir vers l'extérieur,
- Adapter les animations au développement psychomoteur des enfants.

Déroulement d'une journée « type »

Journée type	
Entre 7h30 et 10h00	Lever échelonné/activités calmes, petit déjeuner/rangement des chambres
De 10h00 à 12h00*	Animation
De 12h00 à 14h00*	Déjeuner/temps calme
De 14h00 à 17h00*	Animation (inclus goûter)
De 17h00 à 19h00	Douches/blog/activités calmes
De 19h00 à 20h00	Dîner
De 20h00 à 21h00/21h30	Petites animations

Dans le cadre du projet « gestion des déchets », les enfants seront associés à tour de rôle par 2 ou 3 à la fin de chaque repas pour le remplissage et le suivi du compost et des composteurs.



*En cas de sortie à la journée :
- les séances d'animation sont continues (9h30-17h30 inclus panier repas) ;
- le rythme est adapté à l'âge des enfants.

Les temps de repas

C'est un moment privilégié d'échanges entre enfants et animateurs pendant lequel des sujets de discussion différents peuvent être abordés.

L'AEP accueille des enfants quel que soit leur culture et leur religion. L'AEP s'adapte aux régimes culturels dans le respect de chaque enfant en proposant des repas adaptés afin que chaque enfant puisse manger correctement et sans complexe. L'équipe de cuisine a l'habitude d'accueillir des enfants sous traitements médicaux et devant suivre un régime alimentaire strict dans le cadre de ses cures thermales : riche de cette expérience, l'équipe de cuisine s'adapte également à tout régime alimentaire spécifique durant les séjours de vacances.

Les repas sont élaborés par le chef de cuisine, validés par la direction du séjour de vacances, pour permettre :

- un éveil au goût par la découverte des spécialités et de la gastronomie locale ;
- une prise en compte de chacun avec ses spécificités médicales et culturelles dans le respect des principes de laïcités ;
- une sensibilisation au développement durable à travers des repas à thèmes.

Le petit déjeuner : il se fait en libre-service accompagné par les animateurs à partir de 7h45. Il est varié afin d'inciter les enfants à bien manger pour commencer la journée.

Le déjeuner : il commence vers 12h15/12h30 (selon le planning des activités) lorsqu'il est pris en salle de restauration (lors des sorties à la journée, il sera sous forme de pique-nique).

Le goûter : une collation est prévue durant l'après-midi.

Le dîner : il commence vers 19h15/19h30.

Les animateurs veilleront à ce que les enfants soient à l'heure au repas. Ils montreront l'exemple et inciteront les enfants à goûter à tout. Ils responsabiliseront les enfants en leur demandant d'aider au débarrassage de la table et participer au projet compost.

L'enfant devrait pouvoir prendre place dans l'organisation matérielle de la vie collective (choix de certains repas, organisation de certains temps de vie quotidienne, aménagement du cadre de vie, etc.). Les activités de loisirs éducatifs et ludiques proposées doivent favoriser l'acquisition de savoir-faire ou de technique. Comme les activités de vie quotidienne, elles constituent un moyen d'aider chaque enfant à grandir, à se développer personnellement, parfois à se dépasser, à travers une progression et des étapes d'acquisitions nouvelles ou complémentaires. Les relations sociales tissées durant le séjour, la confrontation des avis, des caractères, la répartition des tâches et des rôles, la négociation au sein du groupe, seront vécues comme des éléments de développement individuels et communautaires, à notre sens, qui participent pleinement à la qualité du séjour.

Les soins

L'infirmerie, au bureau, est toujours accessible par l'assistant(e) sanitaire. Si besoin, et en cas de traitements « en cas de crise », une annexe infirmerie* sera organisée dans une chambre de l'étage (où pourront se reposer les enfants en ayant besoin) : dans ce cas, elle sera située à côté de la chambre de l'animatrice/animateur de garde qui en aura aussi l'accès.

L'assistant(e) sanitaire (AS) a la responsabilité de la santé physique et morale des enfants. Il/Elle garde la fiche sanitaire de chaque enfant, les ordonnances nécessaires et à jour, la photocopie des vaccins et toute information médicale importante. Il/Elle administre les traitements médicaux prescrits par le médecin aux enfants. Nous ne pouvons donner aucun médicament sans ordonnance du médecin.

L'AS tient à jour le carnet de l'infirmerie, il/elle est disponible et à l'écoute des animateurs et des enfants, et fait partie de l'équipe d'animation.

En activité, chaque animateur garde avec lui une trousse de secours pour assurer les premiers soins. **En cas de doute, l'animateur se réfère à l'AS.** Systématiquement, lors d'un soin, il y a retranscription orale à l'AS (+ écrit, chaque soin effectué est noté dans le carnet de la trousse).

**elle est constituée d'une chambre de plusieurs lits et d'une armoire permettant de garder les trousse de secours et les divers traitements médicaux des enfants sous clé.*

Les temps calme et de repos

Après le repas du midi, un temps calme permet aux enfants de se reposer avant les activités de l'après-midi. C'est un temps de repos, de lecture ou de jeu calme encadré par les animateurs ;

Les nuits : les enfants devront respecter le sommeil de leurs camarades en limitant le bruit le soir au moment du coucher et en attendant l'autorisation de se lever le matin. Les « activités soirées » ne sont pas obligatoires, les enfants fatigués pourront aller se coucher plus tôt s'ils le souhaitent.

Un animateur et une animatrice seront présents chaque nuit de 21h30 à 7h30, en plus de l'assistant(e) sanitaire. Le directeur du séjour est d'astreinte 24h/24h et 12j/12j. Les enfants sauront où trouver les animateur et animatrices de garde (ou l'assistant(e) sanitaire) s'il y a un problème dans la nuit. Les animateur et animatrice de garde dorment au même étage que les enfants. Ils restent disponibles et présents durant toute la nuit, et reste à l'écoute si un enfant se sent mal. En cas d'enfant malades, ils préviennent l'assistant(e) sanitaire et le directeur qui feront le nécessaire (appel 15, transfert aux urgences, etc.).

NOTA BENE : Les animateurs et animatrices de « garde » seront en repos le lendemain matin de leur nuit.

L'hygiène

Les animateurs veilleront au bien-être général de l'enfant en prenant soin que les enfants se lavent les mains avant chaque repas et prennent une douche chaque jour. Un brossage de dents sera effectué après le petit déjeuner et le dîner.

L'inventaire du linge sera effectué en début et en fin de séjour. Des lessives sont prévues durant le séjour.

Après le petit déjeuner, les enfants devront systématiquement ranger leur chambre.

L'accueil sur le centre

Tous les enfants s'installeront avec l'aide de leur animateur/animatrice référent(e). Un inventaire des affaires sera réalisé :

- les denrées alimentaires périssables seront récupérées et jetées, les denrées alimentaires non périssables seront récupérées et redistribuées ultérieurement (pique-nique, goûter, boum, etc.) ;
- les objets de valeur (appareils photos, lecteur mp3, etc.) seront récupérés et rangés sous clé, comme l'argent de poche,
- l'argent de poche sera rendu lors des sorties achats de souvenirs, et les appareils photos seront redistribués lors des activités.

Nous organiserons uniquement des séjours avec des petits effectifs d'enfants/jeunes : entre 30 et 35 enfants.

Nos séjours sont particulièrement adaptés pour des premières expériences en collectivités.

Les relations, réunions & équipes

Avec les enfants

Les animateurs/animateuses veilleront à ce que chaque enfant trouve sa place au sein du groupe et puisse s'exprimer librement. Les animateurs/animateuses doivent instaurer un climat de confiance et d'écoute au sein du groupe. Ils mettront en place des temps de parole collective pour que chacun puisse donner son point de vue, son ressenti et émettre des propositions pour améliorer le séjour. Les animateurs/animateuses devront aider à gérer les conflits entre les enfants en favorisant le dialogue et la discussion.

Au niveau des familles

Avant le séjour, la communication se fait par mail ou téléphone. La direction se tient à la disposition des familles pour toutes questions ou informations concernant le déroulement du séjour ou les besoins de l'enfant accueilli. Chaque famille est contactée, environ un mois avant le début du séjour, au moins une fois, par le directeur ou son adjoint/e (puis une fois dans le séjour) par téléphone.

Pendant le séjour, nous pouvons contacter à tout moment les familles et assurer le lien entre les familles et l'équipe d'animation afin de respecter les besoins des enfants.

Les parents pourront appeler à tout moment les membres de la direction du séjour pour toute information et urgence au **06 XX XX XX XX** (astreinte 24h/24 – 7j/7) **numéro communiqué aux familles 1 semaine avant le début du séjour**. La direction permettra aux enfants, si besoin, le contact téléphonique avec leur famille. La direction, avec l'équipe pédagogique a créé un blog photo qu'ils alimenteront chaque soir, avec les enfants, et consultable par les familles en accès privé.

L'équipe pédagogique se charge de transmettre les divers messages aux enfants concernés. Les enfants pourront répondre par mail ou par courrier postal aux messages reçus durant le séjour. **2 ordinateurs, avec connexion internet sécurisé, seront à disposition des enfants pendant leurs séjours.**

Entre adultes, au sein de l'équipe

L'objectif est de travailler ensemble dans un climat de confiance, où chacun peut trouver sa place dans l'équipe. La direction aura un suivi régulier des animateurs et pourra mettre en place une démarche de formation (ou d'accompagnement) au sein de l'équipe en prenant en compte les compétences de chacun.

Tous les animateurs seront actifs durant les différents temps : activités, préparation du matériel, rangement & nettoyage, bilans, vie quotidienne. Les animateurs s'assureront du bien-être des enfants afin qu'ils puissent évoluer en sécurité physique et affective. **1 animateur/intervenant pour 6 enfants sera toujours présent** avec eux.

Les animateurs veilleront à ce que les enfants se préparent correctement avant chaque activité (tenue adaptée, matériel adapté) et seront garants du respect de l'hygiène quotidienne. Ils montreront l'exemple par leur tenue adéquate à l'activité et leurs comportements. **Les animateurs/animateuses n'ont pas besoin de leur portable durant la journée (notamment pendant les activités de loisirs ou de vie quotidienne).** Ils devront avoir leur trousse pharmacie dès qu'ils sortiront du centre.

Ils animent et donc « donnent de la vie » au séjour. **Dynamique et force de propositions, l'animateur/animateuse s'adapte aux envies et surtout aux besoins des enfants.** Les animateurs et les intervenants devront proposer des animations de qualité en lien avec les valeurs de l'association et les thématiques des séjours. Ils devront anticiper et proposer des activités « plan B » en cas de mauvais temps.

Les réunions d'équipes

Une réunion de préparation avec l'équipe pédagogique sera réalisée en amont du séjour sur une journée complète (1 mois avant le début du séjour) : Elle permettra aux animateurs de connaître les intervenants et personnels techniques, de prendre leurs marques et de finir la préparation de leurs activités auxquelles ils auront réfléchi en amont. Ce sera aussi un temps de partage pour apprendre à mieux se connaître afin de travailler ensemble en collaboration durant les séjours.

Pendant les séjours, un temps quotidien d'évaluation de la journée est nécessaire, notamment le soir après le coucher des enfants : Finalisation de l'organisation + éventuellement temps de préparation pour la journée du lendemain (*à tour de rôle chaque anim' prendra du temps seul ou avec les enfants*) afin de caler les nouvelles informations ou nouvelle organisation dépendante de la météo. Un tableau des infos sera affiché dans le réfectoire pour permettre aux intervenants non présents aux réunions d'avoir les informations chaque jour. Chaque matin à 9h, un point d'organisation entre la direction et les deux intervenants permettra de valider l'organisation définitive de la journée, concernant les activités thématiques.

En milieu de séjour, puis l'avant dernier jour, un point individuel est prévu entre les animateur/animateuses et la direction.

En fin de séjour, un bilan avec l'ensemble de l'équipe pédagogique, après le départ des enfants. Cette réunion permettra de réaliser le bilan de l'ensemble du séjour. Une grille bilan reprendra tous les points des séjours pour voir ce qui a fonctionné ou pas.

Les pauses et repos

Les animateurs auront au minimum un jour de repos par semaine, défini avant le début du séjour. Ils pourront prendre des pauses, à tour de rôle, selon des règles établies ensemble lors de la réunion de préparation. Les animateurs « de nuit » seront en repos le matin suivant de 9h30 à 13h30.

La situation géographique de nos établissements et les spécificités du milieu naturel de moyenne montagne environnant sont utilisés comme un moyen de découverte privilégié. Chaque fois que cela sera possible, l'équipe éducative cherchera à harmoniser son action avec le milieu environnant, en particulier dans le domaine de la découverte de la nature, de la vie culturelle et historique de la région, des activités dites « sportives de plein air ».

EQUIPES EDUCATIVES ET ADMINISTRATIVES au 01/01/2026

Selon les séjours, les salariés permanents de l'association se répartissent les différentes missions (convoi, animation, direction) des ACM (ALSH ou SV) :

- **Julien** : ANIMATEUR ENVIRONNEMENT, interviendra principalement sur les activités nature et volcans ; sera référent du projet composteurs et gestion des déchets
- **Laurent** : ANIMATEUR ENVIRONNEMENT VOLCANS + ACCOMPAGNATEUR EN MONTAGNE (D.E. A.M.M.), interviendra principalement sur les activités nature et volcans ; Il sera le référent des sorties/raandonnées extérieures
- **Loïc** : D.E. A.M.M. & ANIMATEUR ENVIRONNEMENT, pourra intervenir lors des activités randonnées (si absence de Laurent ou Julien)
- **Jérôme** : Responsable restauration, référent des REGIMES et PAI
- **Juliette** : Assistance de direction, et également animatrice BAFA, interviendra ponctuellement sur le séjour (notamment pour les transferts sur les sites d'activité ou remplacer une absence d'un membre de l'équipe) ; elle sera également en charge des relations avec les familles en amont, et en aval, du séjour (communication et facturation)
- **Lole** : Assistante Sanitaire, étudiante en psychologie, diplômée BAFA & PSCI, co-référente « intégration des enfants/jeunes en situation de handicap ou nécessitant une prise en charge spécifique »,
- **Ange** : Adjoint de direction pédagogique, étudiant en informatique, diplômé BAFA & PSCI, co-référent communication avec les familles (blog, appels),
- **Yvon** : Direction, BAFA, et co-référent « intégration des enfants/jeunes en situation de handicap ou nécessitant une prise en charge spécifique ».

L'équipe saisonnière d'animation

Notre taux d'encadrement est supérieur au taux réglementaire : 2 « directions/sanitaire » + 5 animateurs BAFA/PSCI composeront l'équipe d'animation pour 30/35 enfants âgés de 7 à 10 ans et de 11 à 13 ans.

L'ensemble des équipes, et des intervenants, devra prendre en compte les spécificités liées à l'âge et aux besoins des participants et donnera également à chaque enfant un cadre et des moyens lui permettant de tendre à **l'autonomie**. Cette dernière **pouvant être définie comme la capacité d'effectuer et d'assumer des choix raisonnés en tenant compte de l'équilibre entre principe de plaisir et principe de réalité.**

Le matériel

Tous doivent prendre soin du matériel pédagogique du centre. Le matériel à disposition des enfants : jeux d'extérieurs, ballons, raquettes doit être rangés après chaque utilisation. Le matériel spécifique aux activités comme les jumelles, lunettes d'observation, appareil photo... doivent être récupérés par les animateurs en fin d'activités.

Les animateurs vérifient l'état du matériel avant et après l'activité, et doivent signaler s'il y a du matériel endommagé. Ils sont garants du rangement.

Les trajets pour se rendre sur les lieux d'activités, et sites des visites, se font en **CAR** uniquement.

Le minibus

Le minibus de l'association fait partie du matériel pédagogique à utiliser avec soin. Il nous permettra de nous déplacer sur les lieux d'activités, avec le matériel ou les paniers-repas. Pour transporter des enfants, le véhicule est conduit uniquement par la direction, l'assistant(e) sanitaire ou les intervenants permanents de l'AEP. En cas de besoin, les animateurs ayant le permis B pourront le conduire, mais uniquement pour acheminer du matériel. Les conducteurs s'engagent à respecter le code de la route et à faire des pauses toutes les 2h00 en cas de long trajet. Un carnet de bord à l'intérieur du véhicule doit être rempli après chaque trajet. Toutes anomalies constatées doivent être signalées au plus tôt.

Règles de vie & règlement intérieur

ENFANTS

Les temps de la vie quotidienne et les règles de vie « non négociables » sont présentés aux enfants dès le premier jour sous forme de jeu. Des outils seront affichés pour permettre aux enfants de se repérer tout au long de la semaine. Les enfants mettront également en place les règles de vie « négociables » le premier jour et valables toute la durée du séjour : ces règles de vie seront affichées à l'entrée du centre et visible par tous. La non-application de ses règles sera sanctionnée après concertation avec la direction.

SALARIES :

Le règlement intérieur complet de l'ASSOCIATION et des obligations présentées en annexe du contrat de travail est affiché au siège de l'AEP VOLCANA – 91 rue Corneille.

Le contenu de ce document officiel n'est pas négociable (et obligatoirement lus et approuvés lors de la signature du contrat), par l'ensemble des salariés. De plus, tout comportement intentionnel ou non portant atteinte à la sécurité physique, morale ou affective d'un mineur sera l'objet d'une exclusion immédiate sans préavis. Tout autre manquement au règlement intérieur fera l'objet d'un avertissement puis d'une exclusion. Tout prosélytisme, discours discriminatoire, violence physique et verbale sont exclus.

Evaluation

Nous attachons une importance particulière à l'évaluation de nos séjours : Au niveau des enfants, des familles, comme celles des différentes équipes pédagogique et technique.

L'objectif étant de faire évoluer notre pratique et d'améliorer notre prestation.

L'évaluation se fera durant le séjour en s'appuyant sur les temps de parole des enfants et des réunions avec l'équipe pédagogique. Le but étant de réadapter nos actions éducatives durant le séjour. Les réunions dans l'équipe, permettent également à la direction de faire un point sur les difficultés et les facilités de réalisation de certaines activités ou sur la qualité des relations entre enfants, entre animateurs, mais aussi entre animateurs et enfants.

En fin de séjour, un bilan avec l'équipe d'animation permettra de voir si les objectifs pédagogiques ont été respectés. Les points forts et les points faibles des séjours seront soulignés. Les enfants pourront nous donner leur avis sur le séjour qu'ils ont suivi, par le biais d'un questionnaire distribué en fin de séjour.


Cette évaluation permettra d'améliorer la pratique personnelle de chacun et de faire évoluer les séjours. Il sera transmis aux partenaires/prestataires lorsque cela les concernera.


1^{er} séjour du lundi 3 au mercredi 12 août 2026 pour 30/35 enfants de 7 à 10 ans


Fiche initiale de déclaration d'un Séjour de vacances n° **0630293SV000225**


2^{ème} séjour du lundi 17 au mardi 25 août 2026 pour 30/35 enfants de 7 à 10 ans et de 11 à 13 ans

Fiche initiale de déclaration d'un Séjour de vacances n° **0630293SV000325**

 VAEC2026 TROUSSEAU 11 13 ans

 VAEC2026 TROUSSEAU 7 10 ans

 VAEC2026 PRESENTATION 11 13 ans

 VAEC2026 PRESENTATION 7 10 ans

 VAEC2026 PLANNING 11 13 ANS

 VAEC2026 PLANNING 7 10 ANS

DOCUMENTS A TELECHARGER SUR LE SITE INTERNET :

<https://www.aep63150.com/sejours-vacance/vacances-arc-en-ciel/>

@ bientôt . . .